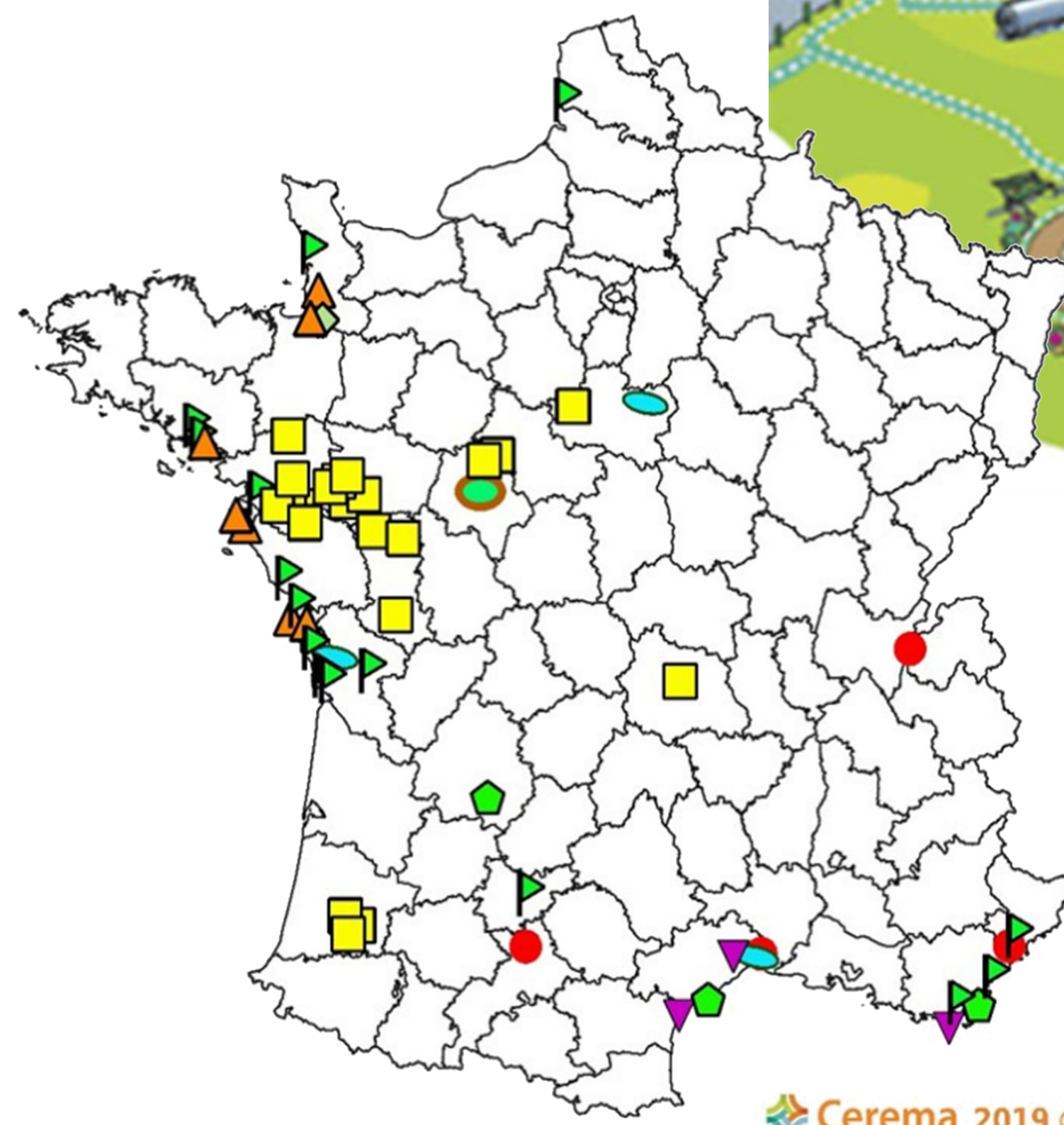




RÉUTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES - REUT

Sites de de REUT en France en activité et en projet.



REUT en fonction [58]
(hors STEU privées)

Grandes cultures	[21]
Prairie	[1]
Marâchage	[7]
Verger - Vigne	[3]
Zone Humide	[3]
Terrain de golf	[15]
Hippodrome	[1]
Espace Vert	[3]
Recharge AEP	[0]
Industrie	[4]

Cerema 2019 ©



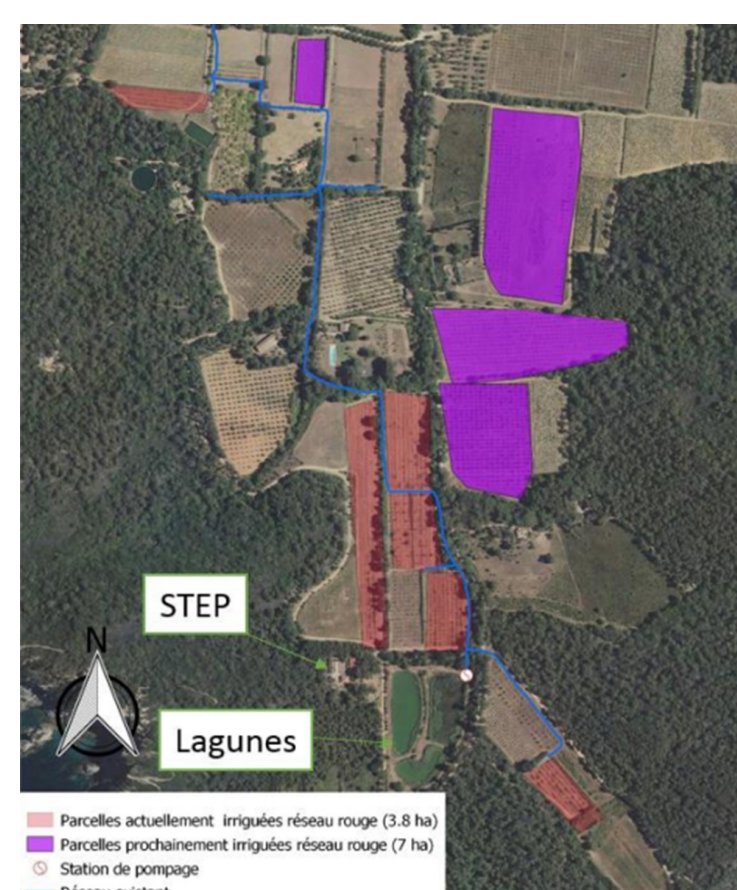
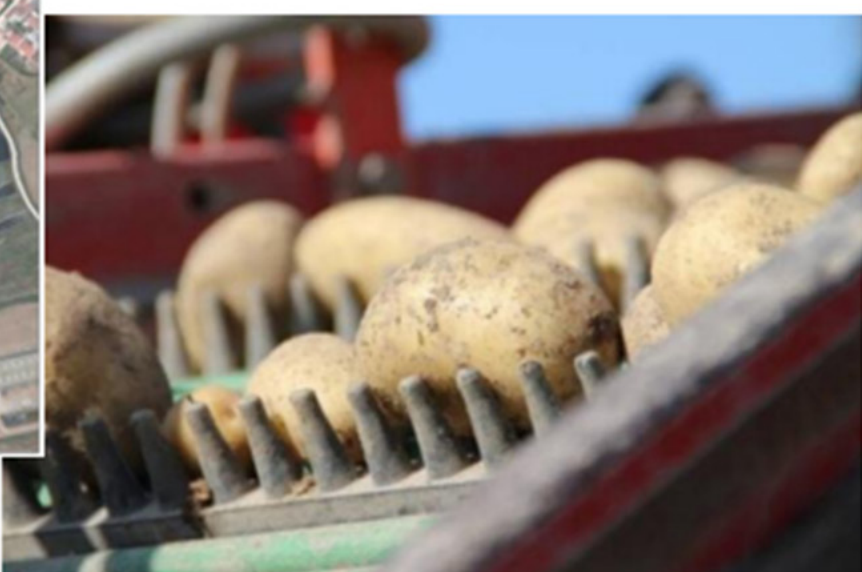
REUT ET IRRIGATION DES CULTURES

La réglementation à connaître

Arrêté 2 août 2010 et instruction ministérielle 26 avril 2016 : conditions d'utilisation des eaux pour l'irrigation.
Règlement européen 25 mai 2020 applicable 2023 : valeurs de qualité des eaux requises pour l'irrigation.
Décret 10 mars et arrêté 22 juillet 2022 : décrivent le dossier d'autorisation à déposer en Préfecture.

Les réalisations historiques

Irrigation de la pomme de terre à Noirmoutier, de vergers à Porquerolles dans le Var.



Les réalisations en agriculture

METHODES ET SITES DE REFERENCE		M3 / an
EN CONTINU		
Morbihan	Ostréculture et légumes pour la conserve	
STOCKAGE TEMPORAIRE EN LAGUNES		
Puy de Dôme	Betteraves, Blé, Maïs, Luzerne	300000
Maine et Loire	Maïs, Betterave	150000
Loiret	Maïs	160000
Var	Arboriculture fruitière	
Vendée	Pommes de Terre	200000
IRRIGATION EN SAISON ET MILIEU NATUREL HORS SAISON		
Hautes Pyrénées	Maïs - SmartFertiReuse	30000
Aude	Vignes- IrriAlteau	65000
Hérault	Jardins, Golfs	

Les questions à se poser sur les eaux

Quelle est la **qualité des eaux** : A, B, C, D ?
Quel est le **volume disponible** et à quelle période ?
Où vont les eaux en dehors de la période d'irrigation ?

Les questions à se poser sur les eaux

Les cultures à irriguer sont elles autorisées à recevoir des eaux de REUT ?

Usages selon qualité des eaux usées	A	B	C	D
Légumes et fruits crus				
Légumes et fruits cuits				
Pâturage				
Fourrage frais				
Fleurs vendues coupées		loc		
Pépinières arbres et fleurs			loc	
Céréales et fourrages			loc	
Arboriculture fruitière		gàg	gàg	

Quelle est la nature de l'équipement d'irrigation et le mode de distribution ? Quel est le calendrier d'arrosage ?

Quelle est la nature du terrain ? Y'a-t-il du vent ?

Quels sont les installations ou bâtiments proches considérés comme sensibles ?

Le coût de revient du m³ sera t-il rentable ?

Le coût au m³ REUT est supérieur à 1 € contre 0,20 € en moyenne pour l'irrigation classique